



HAL
open science

LE PROBLEME DE LA DEFINITION DES ENTITES LINGUISTIQUES CHEZ FERDINAND DE SAUSSURE.

Estanislao Sofia

► **To cite this version:**

Estanislao Sofia. LE PROBLEME DE LA DEFINITION DES ENTITES LINGUISTIQUES CHEZ FERDINAND DE SAUSSURE.. Cahiers Ferdinand de Saussure, 2010, 62, pp.11-27. halshs-00668555

HAL Id: halshs-00668555

<https://shs.hal.science/halshs-00668555v1>

Submitted on 9 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Estanislao SOFIA

LE PROBLEME DE LA DEFINITION DES ENTITES LINGUISTIQUES CHEZ FERDINAND DE SAUSSURE.

Thèse dirigé par Michel Arrivé et Jean Giot, soutenue le 6/11/2009 à l'Université de Paris X devant un jury composé par : Michel Arrivé, Jean Giot, Claudine Normand, Gabriel Bergounioux, Raffaele Simone, Christian Puech et Sémir Badir. 524 pages. 418 références bibliographiques. Mention : « Très honorable avec félicitations à l'unanimité ». Le jury a proposé la thèse pour une subvention en vue de la publication et pour un prix.

Introduction

Le but de cette thèse a été de chercher à comprendre quelques problèmes existant dans l'œuvre de Ferdinand de Saussure, œuvre qui, comme chacun sait, est restée inachevée, tout en nous léguant – mis à part quelques concepts fondamentaux pour la linguistique et les sciences humaines du vingtième siècle – un certain nombre de difficultés. Notre propos n'a pas été de rediscuter ces problèmes, ni de rééditer les débats auxquels ils ont donné lieu, ni encore de raviver ces débats à partir d'une lecture des manuscrits (que nous avons consultés et qui représentent, même, l'essentiel de notre corpus), mais de tenter d'expliquer les *raisons* de quelques-uns de ces *conflits* existant dans la théorie.

Afin de cibler ceux qui nous intéressaient, nous sommes parti de l'analyse de trois thèses réputées centrales dans la doctrine saussurienne, que nous avons trouvé, ainsi caractérisées, dans un texte d'Anne Hénault (Hénault, 2002, p. 61 ; cf. Hénault, 1997, pp. 42-43), à savoir :

- 1) Dans la langue il n'y a que des différences (sans termes positifs)
- 2) La langue est un système
- 3) Le signe linguistique est arbitraire¹

Il va de soit que ces thèses, si peu qu'elles représentent « le cœur de la démarche de Saussure » (Hénault, 2002, p. 61), doivent être articulées. Mais cette articulation est moins aisée qu'il ne le semble à première vue. On notera, d'abord, que le degré de généralité de ces trois formules est différent. Alors que les deux premières portent sur l'objet « langue », dont est prédiqué le caractère fondamental (elle est « un système » [thèse 2]) et limitée la nature de son contenu (il n'y a « *que* des différences » [thèse 1]), la troisième ne concerne que l'objet « signe ». Précisons : le « signe *linguistique* ». S'il avait été question du « signe » tout court, on aurait pu hésiter à le classer au nombre des objets susceptibles d'intéresser directement le linguiste : on aurait eu plutôt tendance à le classer sous l'égide, par exemple, de la sémiologie. Or cela n'est pas le cas. Cette thèse a pour objet le « signe *linguistique* », et relève, donc, d'un même ordre de phénomènes que les deux premières. La question à se poser – triviale, certes, mais à ce stade utile – est la suivante : pourquoi un « signe *linguistique* » est-il *linguistique* ? Réponse incontournable : un signe est *linguistique* parce qu'il appartient à une « langue » (un signe qui n'appartiendrait pas à une langue ne serait pas un signe *linguistique*). Si la troisième formule a donc quelque chose à voir dans cet ensemble, c'est en tant qu'elle porte sur un *élément* de l'objet dont il est question dans les deux premières. Il

¹ Une quatrième thèse (selon laquelle « le phénomène linguistique présente perpétuellement deux *faces* qui se correspondent et dont l'une ne vaut que par l'autre »), incluse par Hénault parmi les énoncés fondamentaux du saussurisme (cf. Hénault, 2002, p.62), a été délaissée pour des raisons qu'il est inutile de préciser dans ce résumé.

semblerait donc possible de réordonner ces trois formules en fonction de leur degré de généralité : d'abord la formule 2, ensuite la formule 1, en dernier lieu la formule 3 (nous désignerons dorénavant les formules au moyen de lettres) :

- a) La langue est un système
- b) Dans la langue, il n'y a que des différences sans termes positifs
- c) Le signe linguistique est arbitraire

Si l'on se demande maintenant de quelle manière ces thèses s'articulent, deux évidences s'imposent à la simple observation. La première : si « la langue est un système » (formule a), et si « dans la langue il n'y a que des différences sans termes positifs » (formule b), *la langue ne peut être qu'un système de différences sans termes positifs*. La deuxième formule pourra donc être intégrée dans le champ de la première :

[a] La langue est un système] [b] de différences sans termes positifs]

La seconde évidence peut être scandée en deux *temps*. Temps 1 : si un « signe » peut être dit *linguistique* du fait qu'il appartient à une « langue », une « langue » doit alors pouvoir contenir des « signes ». Temps 2 : si dans la « langue » il y a des « signes » (arbitraires [formule c]), et si la « langue » est un « système » (formule a), *la langue ne peut être qu'un système de signes (arbitraires)*. La troisième formule pourrait donc être intégrée, elle-aussi, dans le champ de la première :

[a] La langue est un système] [c] de signes (arbitraires)]

On aurait ainsi deux combinaisons possibles :

- [a] La langue est un système] [b] de différences sans termes positifs]
- [a] La langue est un système] [c] de signes (arbitraires)]

Voilà donc une première tentative d'articulation entre les trois énoncés d'où l'on est parti. Comme on l'aura remarqué, nous avons évité de considérer les *fondements* de ces articulations. Nous n'avons cherché à établir ni une hiérarchie ni un ordre de priorités *théoriques* entre ces énoncés. Nous avons tout simplement tenté – sans déclencher l'appareil analytique et sans faire appel à d'autres formules saussuriennes – de *scruter*, de manière aussi rudimentaire que possible, ce que l'on pouvait déduire du seul examen de ces trois formules. La question qu'on se posera à ce stade est elle aussi élémentaire, à savoir : *peut-on tenir les propositions exprimées dans ces deux combinaisons ([a][b] et [a][c]) pour des notions équivalentes ?* On pourrait penser, sur la base de la considération du premier élément de chaque formule (« la langue est un système » [formule a]), que la réponse devrait être affirmative. Cela impliquerait deux choses :

- a) Que la première formule de la première combinaison (« la langue est un système ») est une notion équivalente à la première formule de la seconde combinaison (« la langue est un système »).
- b) Que le complément de spécification de la première formule (« de différences sans termes positifs ») est une notion équivalente au complément de spécification de la seconde (« de signes [arbitraires] »).

Autrement dit : non seulement la formule « la langue est un système » renverrait à un même sens dans les deux combinaisons, mais également les formules « signes (arbitraires) » et « différences pures (sans termes positifs) » seraient structurellement homologues et feraient référence à un même concept.

Des auteurs comme Bally, Sechehaye, Frei ou, plus près de nous, Jean-Claude Milner, se sont prononcés en faveur d'une telle équivalence². La totalité de notre travail, à l'inverse, a eu pour ambition de montrer que cette réduction est impossible. Non qu'elle soit impossible en soi, comme nous en sommes – avouons-le – également convaincu, car pour cela on n'aurait guère eu besoin de se référer à Saussure. Cette thèse ayant été consacrée à la réflexion de Saussure, notre intention a été de montrer que cette opération est impossible *chez Saussure* (voire *pour Saussure*). Nous avons tenté de démontrer, en d'autres termes, que les notions *saussuriennes* représentées par ces formules ne se recourent pas.

Deux possibilités parfaitement complémentaires s'offraient pour accomplir ce projet. On aurait pu, suivant l'une d'entre elles, tenter de prouver que le terme « système », présent dans les deux combinaisons de formules, renverrait à deux notions différentes. Si l'on arrivait à démontrer cela, en effet, on serait contraint d'admettre que les éléments dont ces systèmes se composent (des « signes [arbitraires] » ; des « différences sans termes positifs ») ne peuvent pas être homologues. S'il est vrai que les éléments n'ont d'autres propriétés que celles qu'ils tirent de leur appartenance à un « système » (cf. *CLG/E* 1848), le fait que deux « systèmes » soient structurellement distincts entraînera, par définition, que les éléments qui les composent le soient également. La deuxième solution aurait été de procéder de manière inverse, c'est-à-dire en essayant de prouver que la notion de « signe linguistique (arbitraire) » n'est pas une notion équivalente à celle de « différences pures (sans termes positifs) ». Si l'on parvenait à démontrer que ces deux notions sont irréductibles, on serait alors forcé d'admettre, par le même principe de solidarité entre « système » et « éléments » que l'on vient d'évoquer (cf. *CLG/E* 1848), que le « système » inhérent à la première et le « système » inhérent à la seconde ne peuvent pas non plus renvoyer à une seule et même notion.

Nous avons suivi, successivement, l'une et l'autre voie. Nous avons tenté de montrer que :

- 1) Le « système » de la première combinaison de formules ([a][b]) n'est pas une notion homogène au « système » de la seconde.
- 2) Le concept de « signe », tel qu'il est défini par Saussure, n'est pas susceptible d'être réduit à la notion de « différences pures, sans termes positifs ».

Si l'on voulait donner à cette présentation l'aspect d'un théorème mathématique, on pourrait dire que ces deux formules représentent bien la *thèse* de notre travail : c'est ce que nous nous sommes efforcé de démontrer.

La dernière idée (2), en réalité, malgré la conviction de Milner, Bally et les autres, ne suppose guère une découverte, ni ne représente à proprement parler une hypothèse hardie : Saussure lui-même l'admet à plusieurs moments de son œuvre. Si l'on se rapporte à la dernière page des notes prises par Constantin en 1911, par exemple, on trouvera en effet que, littéralement, la première combinaison de formules ([a][b]) n'est pas appliquée par Saussure à l'objet théorique « signe », défini un mois plus tôt comme « union indissociable d'un signifiant et d'un signifié ». Cette union, dit Saussure, cette « combinaison » d'un signifiant et d'un signifié, « est un élément positif ». Ce qui implique nécessairement et

² Le signe saussurien, affirmait Milner en effet, « est arbitraire, *négatif*, biface » (Milner, 1978, p. 57 [nous soulignons, ES]). Sechehaye, Bally et Frei, de leur côté, en parlant des « unités de la langue, soit les signes » n'hésitaient pas non plus à affirmer que « leur caractère propre, c'est d'être *purement différentiels* » (1940-41 [1969, p. 191] [nous soulignons, ES]).

automatiquement que cette limitation selon laquelle il n'y aurait dans la langue « *que des différences* » ne puisse guère être « maintenue » :

Il n'y a dans la langue (c'est-à-dire dans un état de langue) *que des différences*. Différence implique pour notre esprit deux termes positifs entre lesquels s'établit la différence. <Mais le paradoxe est que:> *dans la langue, il n'y a que des différences sans termes positifs*. [...] Grâce à ce que les différences se conditionnent les unes les autres, nous aurons quelque chose pouvant ressembler à des termes positifs par la mise en regard de telle différence de l'idée avec telle différence du signe. *On pourra alors parler de l'opposition des termes et ne pas maintenir qu'il n'y a que des différences <à cause de cet élément positif de la combinaison.>* (CFS 58, p. 289 [nous soulignons, ES])

Or, si le « signe » est « un élément positif », la formule « système de différences pures *sans termes positifs* » et la formule « système de signes » ne peuvent pas représenter la même chose : un système d'éléments *positifs* (comme les signes) ne peut pas être la même chose qu'un système de différences pures, *sans termes positifs*.

Bally, Sechehaye, Frei et Milner avaient-ils donc tort ? On ne peut pas l'affirmer, car il existe également des passages (d'ailleurs plus nombreux) que l'on pourrait évoquer en faveur de leur interprétation. Par exemple celui, extrait du manuscrit de « De l'essence double du langage », où Saussure parle de

[...] l'essence purement négative, purement *différentielle*, de chacun des éléments linguistiques <du langage> [...] (AdeS 372, f. 128 [cf. *ELG*, pp. 64-65] [nous soulignons, ES])³

Il est donc incontestable qu'il y a, sur ce problème, des arguments en conflit.

En évitant de réduire ces conflits à des simples « paradoxes » ou imperfections inhérentes à toute œuvre inachevée, nous avons donc entamé une lecture des textes, des plus précoces aux plus tardifs, avec l'ambition de retracer l'évolution des concepts et d'essayer de capter *où* et *pourquoi* Saussure s'était vu contraint d'introduire l'une de ces formules, et *où* et *pourquoi* Saussure s'était vu contraint d'introduire l'autre.

Première partie : Deux conceptions de « système »

Nous avons ainsi constaté que dans les premiers écrits examinés, ceux allant de 1878 à 1897, le modèle de « système » prédominant était celui d'un « système de différences », dit parfois « d'oppositions », où rien n'importe hors de ce qui permettait de *différencier* – et donc d'*opposer* – les éléments considérés. Cette thèse, présente de manière invariable dans ces premiers écrits, s'accordait donc à la première des combinaisons de formules que nous avons construites dans notre introduction, à savoir :

[a) La langue est un système] [b) de différences pures, sans termes positifs]

N'importe quel passage parmi ceux que nous avons trouvés dans cette première période pourrait être évoqué à l'appui de cette proposition.

A partir de 1907, en revanche, nous avons remarqué qu'un autre modèle de « système » commençait à prendre forme (à être *formalisé*), le trait saillant étant l'existence d'*associations* entre les éléments considérés. Nous ne pouvons pas reprendre ici la totalité de

³ La sigle AdeS 372 renvoie à la cote « Archives Ferdinand de Saussure 372 » de la Bibliothèque de Genève (BGE). Les soulignements dans le manuscrit ont été conservés en tant que tels, et le texte a été *italisé*. Les soulignements par nos soins, signalés après les références bibliographiques, apparaissent simplement *en italiques*.

notre argumentation, mais il semble évident que si dans un système il n'y a *que* des différences (des différences *pures*), il ne peut pas exister d'associations entre les termes. Si Saussure introduit, ainsi, à un certain moment de sa démarche, l'idée d'« associations », s'il justifie que deux, quatre ou cinq termes puissent être « associés » entre eux (à l'exclusion du reste des termes appartenant au même système), il y a déjà quelque chose qui ne cadre pas avec ce que l'on pourrait imaginer comme étant un système de différences *pures*. Deux termes ne peuvent être associés que sur la base d'un élément *commun* quelconque : si deux termes sont associés, alors ces termes n'entretiennent pas entre eux un rapport que l'on puisse qualifier de « différence pure ». Leur différence est forcément partielle, et donc impure, car il y a au moins un élément qui est identique : celui qui justifie l'association.

Cette idée, qui est dans la thèse une conclusion, s'accorde déjà avec l'hypothèse d'où nous étions parti, celle selon laquelle il y aurait, chez Saussure, au moins deux structures théoriques nommées indifféremment « système » : l'une sous la forme de « systèmes de différences pures » ; l'autre sous la forme de systèmes d'associations (« comme celui que l'on devrait appeler grammaire » [*Cours I, Riedlinger*, p. 102]).

Or non seulement ces « associations » – que Saussure nomme en 1907 « liens grammaticaux », au pluriel, en reconnaissant l'existence de « plusieurs espèces » (cf. *Cours I, Riedlinger*, p. 102 sqq) – étaient établies sur la base d'au moins un élément commun ; nous avons noté qu'il y avait *toujours*, au fondement desdites associations, des critères sémantiques en jeu : « dans toute association de formes », lit-on en effet dans les notes de Riedlinger, « le sens y joue son rôle » (*Cours I, Riedlinger*, p. 66). N'importe quelle association entre « formes » supposerait ainsi la considération d'une chose *autre* que les « formes » elles-mêmes, à savoir le « sens ». Toute « opération » d'« ordre grammatical », avait-on lu peu avant, « implique que l'on considère les formes conjointement aux idées qu'elles expriment » (*Cours I, Riedlinger*, p. 64).

Ce système d'associations de « formes » n'était donc pas, à proprement parler, un système d'associations de formes *pures*, mais un système d'associations d'entités doubles, constituant elles-mêmes une alliance de « forme/sens ». Les conglomérats de « liens grammaticaux » que l'on trouve à partir du premier cours, en d'autres termes, représentent donc bien des séries de « signes », au sens que ce terme acquerra chez Saussure en mai 1911 (cf. *CLG/E 1095*).

Voilà donc les premiers rudiments en faveur des hypothèses annoncées : a) les termes concernés par ces « liens grammaticaux » ne peuvent pas être définis de manière purement différentielle, car ils doivent partager au moins un élément commun, quel qu'il soit, qui sera le fondement de l'association ; ce système de « liens grammaticaux », que l'on devrait appeler « grammaire » (cf. *Cours I, Riedlinger*, p. 102), n'est donc pas un système « de différences pures » ; b) les termes entre lesquels agissent ces rapports associatifs constituent des *entités doubles*, comportant nécessairement deux *faces* (formelle et sémantique), dont la communauté partielle s'inscrit au fondement des associations : les termes participant à de telles associations, donc, sont bel et bien des « signes » – au sens que ce terme acquerra dans les dernières élaborations de Saussure.

Nous n'avions pas encore montré, à ce stade, que le concept de « signe », en tant qu'entité « double », est irréductible à la notion de « différences pures sans termes positifs ». Cela aurait pu être déduit de ce que l'on savait déjà (en l'occurrence que les « systèmes » de la première et de la deuxième formule représentent des notions divergentes), mais il nous importait de développer la démonstration de cette irréductibilité de manière indépendante, et nous l'avons donc rapportée à la deuxième partie. Dans le reste de la première, nous nous sommes appliqué à suivre l'évolution de ce système « de rapports associatifs » qui allait devenir de plus en plus complexe et qui, sans avoir reçu une formalisation achevée de la part

de Saussure, devait terminer par se confondre avec ce système de rapports syntagmatico-associatifs qu'il nommait, à la fin de sa carrière, système « grammatical ».

Deuxième partie : deux conceptions de « valeur »

La deuxième partie de la thèse fut consacrée à montrer que la notion de « signe », en tant qu'entité double, ne pouvait guère être expliquée en faisant appel à des critères purement différentiels. Pour ce faire, nous avons pris comme étalon (comme chantier) la notion de « valeur », qui était en effet définie, dès les premiers écrits, comme une sorte de « position différente de », et qui semblait donc pouvoir s'accorder avec la première combinaison de formules. Cette configuration était appliquée dans les premiers textes parcourus (1878-1897) à des objets théoriques semblables, quoique nommés différemment : « valeur relative », dans le manuscrit sur la théorie des sonantes (1897), « valeur sémiologique », dans le traité de phonétique (1881-1884), etc. Le privilège de la situation relative des éléments sur les données substantielles (sur la valeur « absolue ») et l'implication dans un rôle morphologique différentiel étaient la constante, et la notion resta dans ces premiers travaux strictement bornée au plan *phonologique*. L'analyse du manuscrit « De l'essence double du langage » (1891) s'est présentée, en revanche, sous une forme bien plus complexe. Dans une grande partie des arguments la notion de « valeur » demeurait, à l'instar des premiers textes considérés, affectée au plan *phonologique*. Mais ce niveau d'application n'était qu'un premier « rudiment » (cf. AdeS 372, f. 23 [cf. *ELG*, p. 25]) d'un principe que Saussure entendait devoir généraliser à absolument tous les domaines de la linguistique : « toute espèce de signe existant dans le langage », en effet, était conçue comme n'ayant qu'une

[...] valeur *purement* par ~~opposition~~, par conséquent ~~purement négative~~ non positive, mais ~~négative~~ au contraire essentiellement NÉGATIVE, éternellement NEG [] » (AdeS 372, f. 78).

Ce qui avait attiré notre attention, dans cette opération de généralisation, était son extension au plan sémantique, car d'elle découlait le postulat de la réductibilité de la notion de « signification » (« sens », « idée », « emploi », etc.) à la notion de « valeur ». Cette idée d'un système de « différences pures » se voulait en effet l'explication des caractères morphologiques, grammaticaux et sémantiques, *de tous les types d'entité* susceptibles d'être identifiés dans une langue, suivant des critères qui n'avaient été détectés auparavant qu'au plan phonologique, et là résidait l'opération, si ambitieuse, que nous avons voulu interroger. On comprend pourquoi : si la notion de « valeur », définie comme « essentiellement » et « purement » négative, pouvait être explicative de la notion de « signe », nous nous serions vu forcé de réviser nos hypothèses, qui prétendaient que cela était une opération « saussuriennement » impossible.

Nous nous sommes donc efforcé de déceler ce que pouvait signifier qu'une « forme » *vaille* d'un point de vue sémantique. Dans cette ligne, nous avons rencontré *deux* voies (divergentes) où cette notion de « valeur » sémantique s'inscrivait. La première, qui était une transposition directe du « principe purement différentiel » qui avait été élaboré lors de l'étude des phénomènes *phonologiques*, se confondait avec la « valeur » des « formes » (nommées souvent, dans ce texte, « signes ») établie d'un point de vue *formel* (Saussure disait même « matériel »). Le fait qu'une « forme » *vaille* signifiait (était « la même chose ») qu'elle *était différente* et donc *s'opposait* purement et simplement (et d'un point de vue formel, au sens de matériel) au reste des « formes ». Cela constituait même sa seule et unique raison d'être : *exister*, pour une « forme », équivalait à ce stade à « *différer de* », ce qui équivalait à « *valoir* », ce qui était synonyme de « signifier », « avoir un sens », etc. C'est l'argument que

nous avons trouvé aux feuillets 25 et 29 du manuscrit de l'essence double (cf. *ELG*, p. 28), et qui répétait la configuration détectée dans les premiers écrits examinés. Sa représentation minimale comportait, comme nous avons essayé de le montrer, *un* rapport (oppositif) entre *deux* « formes ». Les caractères *sémantiques* inhérents à ces « formes » se confondaient avec (et dans) cette formule.

La deuxième configuration de « valeur » s'est présentée sous une forme moins aisée à pénétrer. Nous nous sommes vu forcé d'admettre une configuration beaucoup plus complexe, où l'existence d'une « forme » impliquait un double système d'oppositions, l'un de « formes » (ou de « signes »), l'autre de « sens » (ou de « significations »), de sorte que la détermination de cette « forme » (et par conséquent la détermination de sa « valeur ») impliquait *non seulement* que cette « forme » soit différente du reste des formes, mais également qu'elle soit inséparablement liée à une contrepartie sémantique qui se trouvait, elle-même, être différente d'autres « contreparties sémantiques ». C'est la configuration que Saussure nomme « quaternion final » (AdeS 372, f. 57 [cf. *ELG*, p. 39]).

Nous ne pouvons pas répéter ici les difficultés que nous avons trouvées pour justifier cette configuration *complexe* sans violer les critères *purement différentiels*. Nous dirons seulement que le fait nous a semblé impraticable. Saussure disait se voir « obligé » de poser cette configuration *complexe*, et de poser, en conséquence, des modèles de « forme » et de « valeur » également *complexes*, mais l'irréductibilité de la configuration à un système d'oppositions simples (à un système de différences *pures*) n'apparaissait guère facile à soutenir.

Nous avons cru trouver l'élément clé de cette structure dans l'incorporation, au sein du modèle, de rapports *multiples* et *non symétriques* entre les « formes » et les « idées ». Mais nous avons en même temps noté que la multiplicité de ces rapports *verticaux* n'était pas « inférable » à partir des seuls critères régissant le « principe des oppositions », et que, bien que Saussure exigeât l'existence de cette multiplicité, il manquait toujours l'élément qui le soutiendrait. Cet élément, que nous avons isolé dans ce que Saussure nommait une « attribution préalable » de certaines « idées » à certaines « formes » (et réciproquement), tombait donc *hors* des possibilités des « critères purement différentiels ». Dans ce sens, nous avons tenté de montrer comment Saussure admettait, dans les derniers feuillets du manuscrit, que cet élément comportait quelque chose de « positif » (cf. AdeS 372, ff. 188-189 [cf. *ELG*, p. 88]). Qu'il soit entendu en tant que « combinaison » d'un signifiant ou d'un signifié, comme à la fin du troisième cours, ou expliqué à travers une « attribution *préalable* de certaines significations à certaines signes ou réciproquement » (AdeS 372, f. 29 [cf. *ELG*, p. 29]), l'entité *double* composée d'une face formelle et d'une face sémantique que Saussure nomme « signe » implique, donc, nécessairement, un élément *positif*, et échappe ainsi au régime des différences *pures*.

Conclusions

Si l'on admet cette conclusion, qui résume celles de la deuxième partie de notre thèse et qui s'accorde avec celles de la première, on aura alors des éléments pour affirmer que les deux formules desquelles nous sommes parti ([a][b] et [a][c]) représentent bien deux configurations théoriques structurellement différentes. L'une, élaborée lors des réflexions issues du travail avec les éléments phonologiques des langues (modernes ou reconstruites), pourrait en effet être rapprochée de la première combinaison de formules. Et cette intuition, en effet, formalisée notamment par l'école de Prague, a montré son énorme productivité. L'autre, dont Saussure n'a laissé que des traces, serait plutôt issue d'une réflexion à propos des systèmes morphologico-grammaticaux des langues. La première serait applicable à des entités monoplane, dont l'exemple prototypique est le phonème. La deuxième serait applicable à des entités doubles, dont l'exemple prototypique est le signe saussurien (cf.

Sofia, 2007 et 2010). C'est la raison pour laquelle nous avons intitulé notre travail « le problème de la définition des entités linguistique chez Ferdinand de Saussure ». Il nous a semblé, en effet, et nous avons tenté de le montrer, que la signification de la plupart des dictons de la vulgate sont en stricte dépendance de la notion d'entité que l'on choisira de considérer. La langue est un *systeme* ? Oui, mais cela signifie deux choses différentes en fonction du type d'entité que l'on considère. La langue est un *systeme de valeurs* ? Oui, mais cela signifie aussi deux choses différentes dépendant du type d'entité que l'on considère. Il y a différentes espèces de valeurs (et donc différents types de réalité linguistique, et donc différents types d'identité, et donc différents types d'entité) dépendant de la « base » d'où l'on partira.

Les retentissements théoriques et/ou méthodologiques de ces conclusions sont relativement faciles à discerner. On trouvera un exemple dans la réponse à la question de savoir quels sont, chez Saussure, les critères de délimitation des entités linguistiques. C'est que l'on trouve, en réalité, deux modalités bien différentes. Rien à voir entre les problèmes inhérents à la délimitation des chaînes *phonologiques*, où les éléments sont « établis seulement par leurs différences » (*Cours III, Constantin*, p. 155), comme un « moment semblable à soi même et différent des voisins » (*Cours III, Constantin*, p. 155), et ceux propres à la délimitation des chaînes de « signes », où il faut « contrôler perpétuellement s'il est vrai que le concept soit d'accord avec les divisions introduites » (*Cours III, Constantin*, p. 225). Suivant la première batterie de critères (que Saussure illustre par la chaîne « TAI KΩ » [cf. *Cours III, Constantin*, p. 155]), l'analyse d'une chaîne telle que /sižlaprã/ ne peut donner pour résultat que ceci :

| s | i | ž | l | a | p | r | ã |

Si l'on adoptait la deuxième batterie de critères, en revanche, ils se poseraient des problèmes supplémentaires, car on serait forcé d'admettre

[...] que les unités que j'ai à distinguer sont celles-ci :
si.ž.l.aprã, ou peut-être celles-ci : *si.ž.la.prã*. (*Cours III, Constantin*, p. 255)

Dans ce dernier cas, en effet,

On [n']a pas d'autre moyen de scruter la pensée courant à côté du signe.
 Les divisions introduites valent pour les deux choses : *chaînes sonores*, et *idée*. (*Cours III, Constantin*, p. 255)

« Les divisions introduites valent pour les deux choses : chaînes sonores et idée » : il n'est peut-être pas de meilleure manière de dire qu'il s'agit bien, là, d'entités *doubles*, ce qui n'était point le cas dans l'exemple précédent.

Cet exemple, tiré de la conclusion générale de notre thèse, montre quel a été le but de notre démarche, à savoir : tenter d'expliquer les quelques conflits mis en avant tout au long de la thèse par une référence à la définition d'« entité » linguistique considérée. C'est là, donc, aussi, qu'il faut chercher la justification de son titre.

Estanislao SOFIA
 Université de Paris X – Laboratoire MoDyCo

Références bibliographiques

- HÉNAULT Anne (1997), *Histoire de la sémiologie*, Paris, PUF.
- HÉNAULT Anne (2002), « Saussure et la théorie du langage », in A. Hénault (éd.), *Questions de sémiologie*, Paris, PUF.
- MILNER Jean-Claude (1978), *L'amour de la langue*, Paris, Éditions du Seuil.
- SAUSSURE Ferdinand de (2002), *Écrits de linguistique générale*. Édition préparée par Simon Bouquet & Rudolf Engler, Paris, Gallimard. [= *ELG*]
- SAUSSURE Ferdinand de (2006), « Notes préparatoires pour le cours de Linguistique générale 1910-1911 ». Edition préparée par Claudia Mejía, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, vol. 58, pp. 83-290. [= *Cours III, Constantin*]
- SECHEHAYE A., Ch. BALLY & H. FREI (1940-41), « Pour l'arbitraire du signe », in R. Godel (éd.), *A Geneva school reader in linguistics*, Bloomington & London, Indiana University Press, 1969. [Paru originellement dans *Acta Linguistica*, no. 2 (1940-1941), pp. 165-169]
- SOFIA Estanislao (2007), « À Propos des entités de langue et du concept de l'arbitraire ». Communication présentée au colloque « Révolutions saussuriennes », le 22 juin 2007 à Genève, Suisse (disponible en ligne : <http://www.saussure.ch/prog.htm#21pm> [consulté le 15 mai 2009]).
- SOFIA Estanislao (2010), « Deux types d'entité et deux modèles de « système » chez Ferdinand de Saussure », in J.P. Bronckart, E. Bulea & Ch. Bota (éd.), *Le projet de F. de Saussure éléments pour un réexamen*, Droz.
- SOFIA Estanislao (2009), « Sur le concept de "valeur pure" », *Revista Letras & Letras*, vol. 25-1, Editora da Universidade Federal de Uberlândia. Uberlândia - MG (Brésil).